

## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mardi 05 juillet 2016

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Patrick LHUILLIER - Hervé LAVENARDE - Christian BOLMONT – Marc CHAVEY - Thierry CHRETIEN - Ghislain de TRICORNOT – Mme Nelly GUINDOT - Pascal MENETRIER - Thierry MOCQUET – Mme Corinne ROBINOT - Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : M. Ange PIGUET

Le Président ouvre la séance à 19 h 00

Le Président accueille Mesdames Nelly GUINDOT et Corinne ROBINOT.

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 avril 2016

Le compte-rendu est validé à l'unanimité                      Vote Contre : 0                      Abstention : 0

### 2) Validation du compte-rendu de l'Assemblée Générale

Le compte-rendu est validé à l'unanimité                      Vote Contre : 0                      Abstention : 0

### 3) Election du bureau

Président : Thomas CORVASCE	Vote contre : 0	Abstention : 1
Vice-Président Nord : marc CHAVEY	Vote contre : 0	Abstention : 1
Vice-Président Sud : Patrick LHUILLIER	Vote contre : 0	Abstention : 1
Secrétaire : Hervé LAVENARDE	Vote contre : 0	Abstention : 1
Trésorier : Christian BOLMONT	Vote contre : 0	Abstention : 1
Trésorier adjoint : Pascal MENETRIER	Vote contre : 0	Abstention : 1

Thomas CORVASCE souhaite continuer dans la lancée. Il remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur travail et leur volonté d'avancer. Il remercie également le personnel pour le travail et la motivation. Les chasseurs commencent à reconnaître la Fédération des Chasseurs.

La communication et les nouveautés de services sont appréciées. Il faut poursuivre les actions et le projet associatif.

Au moins 3 réunions de bureau seront organisés par an.

### 4) Indemnités du Président

La loi autorise une indemnité maximale équivalente au  $\frac{3}{4}$  du SMIC. Le Conseil d'Administration propose donc 841.28 € mois.

Le montant de 841.28 €/an est validé à l'unanimité pour les 3 prochaines années de mandat

Vote contre : 0                      Abstention : 1

Le Conseil d'Administration donne l'habilitation à Charlette CHANDOSNÉ pour les opérations bancaires courantes et les paiements de factures selon le budget prévisionnel et les accords du Conseil d'Administration.

Vote contre : 0                      Abstention : 0

## 5) Secteurs administrateurs

Thomas CORVASCE propose que les secteurs soient inchangés avec Nelly GUINDOT en remplacement de François MOISSON et Corinne ROBINOT en remplacement de Michel LESSEURE. Les membres du Conseil d'Administration valide ces secteurs à l'unanimité.

Vote contre : 0                      Abstention : 0

## 6) Commissions

### GESTION GRAND GIBIER – DEGÂTS – PREVENTION

Responsable : Christian BOLMONT

Marc CHAVEY  
Patrick LHUILLIER  
Pascal MENETRIER  
Denis ROYER  
Yves SCHMIT

### COMMUNICATION - ANIMATIONS

Responsable : Patrick LHUILLIER

Marc CHAVEY  
Thierry CHRETIEN  
Thomas CORVASCE  
Ange PIGUET

### PROJET ASSOCIATIF / SDGC

Responsable : Marc CHAVEY

Patrick LHUILLIER  
Hervé LAVENARDE  
Thierry CHRETIEN  
Thierry MOCQUET  
Ange PIGUET

### PROSPECTIVE

Flexibilité/Féminisation : Nelly GUINDOT  
Recrutement / Jeunesse : Corinne ROBINOT  
Cynétir : Patrick LHUILLIER  
Image grand public : Marc CHAVEY

### PETIT GIBIER -GIBIER D'EAU – DATES OUVERTURE

Responsable : Thomas CORVASCE

Hervé LAVENARDE  
Thierry MOCQUET  
Ange PIGUET  
Ghislain de TRICORNOT

### FORÊT

Responsable : Hervé LAVENARDE

Christian BOLMONT  
Thomas CORVASCE

### SECURITE

Responsable : Ghislain de TRICORNOT

Marc CHAVEY  
Pascal MENETRIER  
Ange PIGUET  
Christian BOLMONT  
Yves SCHMIT  
Nelly GUINDOT

### PARC NATIONAL

Thomas CORVASCE  
Patrick LHUILLIER

Le Conseil d'Administration demande que la Commission Grand gibier se réunisse avec technicien pour discuter de la gestion des cervidés à homogénéiser.

La Commission sécurité sera réunie courant septembre pour prévoir la campagne de SMS de la saison et revoir certains points de communication comme l'angle de tir et le tir lointain.

Ghislain DE TRICORNOT propose de faire un communiqué de presse sur les SMS et de communiquer dès l'ouverture en plaine, ce qui est validé par les membres.

## 7) Membres CDCFS

Proposition des membres suivant pour représenter la FDC à la CDCFS

Thomas CORVASCE	Hervé LAVENARDE	Corinne ROBINOT
Pascal MENETRIER	Thierry CHRETIEN	Nelly GUINDOT
Denis ROYER	Thierry MOCQUET	
Yves SCHMIT	Christian BOLMONT	

Vote contre : 0 Abstention : 0

Après chaque CDCFS, il est demandé qu'un compte-rendu oral soit fait au Conseil d'Administration suivant.

### 8) Représentant FRC

Titulaire : Marc CHAVEY

Suppléant : Patrick LHUILLIER

Vote contre : 0 Abstention : 0

### 9) Représentant en Justice

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, donne mandat à son Président pour agir en justice dans toutes actions utiles et devant toutes juridictions compétentes.

Le Président prendra les initiatives requises à cet effet et il en fera rapport au Conseil d'Administration.

Vote contre : 0 Abstention : 0

### 10) Commission association

Association	Correspondant politique	Correspondant technique
A.D.C.G.E.	M. CHAVEY	C. PAGNIEZ
A.D.C.G.G.	P. LHUILLIER	A. MARASI
A.D.P.H.M.	C. BOLMONT	D. BRETON
A.F.A.C.C.C.52	H. LAVENARDE	S. PECHER
A.H.M.G.C.P.	T. CHRETIEN	A. MARASI
A.J.C.H.M.	T. CORVASCE	D. BRETON
A.S.C.A. 52	T. CHRETIEN	D. BOURRICARD
U.N.U.C.R	C. BOLMONT	S. PECHER
GIC de l'Etoile	C. ROBINOT	A. MARASI
GIC du Val	Y. SCHMIT	C. PAGNIEZ
GIC du Pavillon	P. MENETRIER	D. BOURRICARD
GIC de Cirey/Blinfey	C. ROBINOT	D. BRETON
GIC du Moiron	C. BOLMONT	D. BOURRICARD
GIC d'Auberive	P. LHUILLIER	S. PECHER
GIC d'Arc en Barrois	D. ROYER	D. BRETON
GIC du Sud haut-Marnais	T. CORVASCE	D. BRETON
GIC de L'Aube et de l'Aujon	P. LHUILLIER	D. BRETON
GIC de l'héronne	M. CHAVEY	C. PAGNIEZ
Gic du Vallage	A. PIGUET	C. PAGNIEZ
GIC du Pays Bourbonnais	T. CHRETIEN	A. MARASI
Association d'Ecot la Combe	N. GUINDOT	A. MARASI

Vote contre : 0 Abstention : 0

T. MOCQUET évoque le fait que certaines sociétés sont prêtes à faire un GIC (Massif 26).

## 11) Groupe Prospective

- Barbecue Saint Dizier : à refaire – voir avec Lycée et ateliers de cuisine

Par contre trop long pour administrateurs présents (4 jours)

H. LAVENARDE : possibilité de subventions ou sponsors (Nissan).-

- Barbecue Langres + concert : 600 personnes avec environ 50 % de non chasseurs.

Bons contacts à l'entracte.

Charlette CHANDOSNÉ expose la demande de M MENETRIER pour faire un BBQ de viande de gibier lors de la Foire de Fayl Billot. Le Conseil d'Administration est réticent car la volonté de ces opérations est de s'appuyer sur une opération départementale ou au moins avec une vision départementale.

Certains administrateurs proposent de réfléchir à la Fête médiévale de Chaumont ou à la Fête de la musique.

- Terrain du permis : Problème avec T. BRAND

Les remarques et vellétés de M Brand concernent le nombre de jours d'utilisation du terrain du permis et il demande l'indemnisation pour les jours dépassés.

Charlette CHANDOSNÉ a interrogé Maître Michel sur notre acte notarié et il nous informe que Monsieur BRANDT devrait démontrer le dépassement systématique. Il faudrait aussi voir la responsabilité pour la FDC vu les obligations de l'ONCFS.

Charlette CHANDOSNÉ souligne également que comptablement cela serait difficile à justifier.

Après l'analyse de ces informations, le Conseil d'Administration émet un avis négatif à la demande d'indemnisation de Monsieur BRANDT.

- Négociation avec Madame le Maire de Chaumont

Concernant l'échange d'un terrain pour le permis de chasser et le cynétir, la zone à côté du Lycée n'est plus favorable car GBati n'est pas vendeur. Ce point se rapprocherait trop des inconvénients que l'on connaît à l'heure actuelle avec M.BRANDT.

La Mairie a proposé la Zone de Brottes à côté du pôle sportif mais la personne de l'urbanisme n'a pas d'information sur les parcelles disponibles.

Le site présenterait un point positif : la bonne localisation ; par contre, le manque de restauration immédiate peut être un inconvénient.

Thomas CORVASCE demande de faire un courrier à Madame le Maire concernant le terrain avec un retour en septembre dernier délai.

## 12) Points divers

- Devis installations électriques : accord à l'unanimité

Suite au contrôle par l'inspection du travail, il nous a été imposé un contrôle annuel des installations électriques et leurs mises aux normes.

Il est ressorti du contrôle un certain nombre de petits points à mettre à jour pour un montant de 1 178,82 €

- Estimation de la forêt d'occey : en attente du retour d'une demande de nettoyage faite par C. BOLMONT et H. LAVENARDE.

- Subvention AFACCC de 250€ : accord à l'unanimité

L'AFACCC demande une subvention correspondant à 130 € TTC d'impression d'un flyers et 120 € de participation à d'éventuels frais pour l'organisation d'un concours de ferme à Chateauvillain lors du Salon de la Chasse.

- AFEVST – Adhésion de 35 € : accord à l'unanimité

- Devis banderoles et T-shirt : accord à l'unanimité

Charlette CHANDOSNÉ présente un devis concernant la réalisation de 2 banderoles « les chasseurs vous invitent à leur table » pour la communication lors des barbecues par exemple. 86 € TTC la banderole.

Elle présente également un devis pour refaire des T-shirt « FDC52 j'aime la chasse » pour 1 992 € TTC.

### 13) Questions

P. LHUILLIER demande :

- La liste des correspondants des CLC
- Les résultats du Brevet Grand Gibier : 19 candidats et 7 réussites

M. CHAVEY veut que l'on développe rapidement le dossier offre – Bourse aux territoires dans le cadre du projet Associatif.

T. CORVASCE fait le point sur le passage du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS). La CDCFS a validé le Schéma avec le vote contre des forestiers et des agriculteurs.

Un communiqué de presse sera fait par Charlette CHANDOSNÉ pour annoncer cette validation. Thomas CORVASCE demande à Charlette CHANDOSNÉ de voir avec la Préfecture pour la possibilité d'une communication commune.

Thomas CORVASCE demande de faire une synthèse des 10 points importants pour les administrateurs.

- Mesure regroupements UG
- Agrainage
- Pancarte
- Tir bord de route
- Rattente

T. CORVASCE fait le point sur la FRC

- Réserve : 9 mois d'exercice
- Cotisation 15/16 : 0.10 € pour utilisation réserve
- Cotisation 16/17 : 0.10 €
- en ce qui concerne le personnel : Christophe URBANIAK sera le salarié permanent de la future FRC et Solène AILLART DESTREIL sera embauchée par la FDC 51 avec une mise à disposition à la FRC pour les dossiers agricoles et éoliens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président,

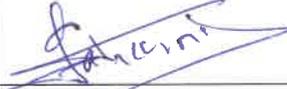
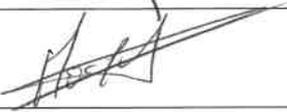
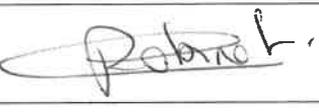
Les Membres,

Le Secrétaire,



**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
Du 25/07/2016

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
BOLMONT Christian		
CHAVEY Marc		
CHRETIEN Thierry		
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé		
LHUILIER Patrick		
MENETRIER Pascal		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange	Absent	
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		



## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 28 septembre 2016

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Marc CHAVEY - Ghislain de TRICORNOT – Mme Nelly GUINDOT – MM. Pascal MENETRIER - Thierry MOCQUET – Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : MM. Thierry CHRETIEN - Hervé LAVENARDE.

Le Président ouvre la séance à 18 h 30

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 juillet 2016

Vote Contre : 0            Abstention : 0  
Le compte-rendu est validé à l'unanimité

### 2) Bilan dégâts 2015/2016

Des dossiers étant encore en cours, des expertises définitives ne sont pas rendues. Les informations financières ci-dessous ne sont donc pas définitives.

Période d'ouverture des dossiers : 01/07/15 -30/06/16

801 dossiers et 322 en cours (contre 641 pour 14/15)

309 ha ajd mais il reste les 322 dossiers en cours (370 ha en 14/15)

Le montant des dégâts est de 445 147,48 € payés et 116 394,78 € de dossiers en cours soit un total de 561 542,26 € potentiels (contre 308 627,48 € en 14/15).

### 3) ICE Auberive

- Explications sur la mise en place et l'enjeu

C'est suite à une demande du GIC de travailler sur les cervidés que la FDC, en partenariat avec l'ONCFS CNERA CS (T. CHEVRIER), a réfléchi à la mise en place de ces indicateurs.

Il y a 3 types d'indicateurs :

- Condition : longueur patte arrière
- Abondance : IK Voiture
- Milieu : Indice de Consommation et Indice d'Abrouissement

Des suivis sont déjà mis en place (IK et IC) mais selon l'ONCFS des analyses des circuits sont à faire pour qu'ils soient validés (sans omettre pour autant la valorisation de l'existant).

L'objectif de mise en place pour une partie des indicateurs est pour le printemps.

Le GIC et ses membres ont validé le principe, ce qui est primordial, car tout est basé sur le côté volontaire des chasseurs pour faire le suivi.

Il est rappelé que l'analyse de l'équilibre sylvo-cynégétique se fait grâce aux trois indicateurs et qu'il est nécessaire d'avoir au moins 3 ans pour voir la tendance.

#### 4) Club Nature

Thomas CORVASCE laisse la parole à Corinne ROBINOT pour présenter les premiers résultats du Club Nature :

- 1<sup>er</sup> Club à Dommartin le Saint Père avec I. FREROT en juillet – 25 enfants concernés.

L'animation consistait à poser des nichoirs à oiseaux

- 1<sup>ère</sup> sortie pour le Club du Bassigny – 16 enfants concernés.

Petit point en salle sur le cerf, l'espèce, le brame. Petits films, questionnaire et fabrication d'un collier pour animer et connaître le cerf. La visite au parc de Corinne à Semoutiers et le brame en forêt de Crenay ont été très satisfaisants.

#### 5) Avancement Groupe Chasse GIP

Patrick LHUILLIER fait un point d'étape sur le travail du groupe chasse « GIP » et sa composition.

Groupe de 20 chasseurs (10 Haute-Marne / 10 Cote d'Or) composé de :

M. J. FOLLEA – Président de GIC	M. J. CUSSEY
M. X. HUGUENIN – Président de GIC	M. F. JEHLE – Président des L. de Louveterie
M.Y. LARDENOIS - Président de GIC	M. J.P. CATHELAT
M. S. MUSSY – Président ADCGG	M. C. MONIER
M. L. ROSSIGNOL - Président ADPHM	M. C. MASSE
M. J. MASSON -Président AFEVST	

La 1<sup>ère</sup> réunion du groupe a eu lieu le 28 juin 2016 et la 2<sup>ème</sup> réunion le 23 septembre 2016.

De ces réunions en découle un projet de charte « façon chasseur » qui est distribué à tous les membres du Conseil d'Administration.

Il n'y a pas de remarque particulière et Patrick LHUILLIER prendra bien l'attache du CA avant les discussions en Préfecture et la validation définitive afin de ne pas omettre un éventuel point.

#### 6) Attribution

Concernant l'attribution exceptionnelle de bracelets SAI, elle sera menée avec la même procédure que l'an dernier. La demande sera ouverte sur l'espace adhérent du 27 oct au 2 nov pour les demandeurs ayant réalisés 70% avec un plafond par zone (10% des attributions totale de la zone).

Les techniciens doivent faire la récapitulation des populations et des dégâts.

La demande de Patrick LHUILLIER est que les bracelets soit à disposition le **jeudi 10 novembre**. Charlette CHANDOSNÉ essaye de voir la faisabilité du planning car il faut que la DDT accepte les délais pour les consultations CDCFS et le retour des fichiers puis que la FDC envoie le fichier à Chevillot pour fabrication.

La saisie pourrait être arrêtée le 1<sup>er</sup> novembre pour avoir les fichiers le 2 et passer commande chez CHEVILLOT immédiatement sans attendre les CLC. Cela implique que les administrateurs fassent le tour des demandes avec le technicien le 2 nov. afin de valider un fichier « propre » pour envoi à Chevillot le jour même.

Les membres du CA acceptent cette contrainte et Charlette CHANDOSNÉ devra voir avec la DDT et Chevillot la faisabilité. Tout sera confirmé au plus vite.

Charlette CHANDOSNÉ rappelle la nouvelle disposition du SDGC : « ***Sur la demande des propriétaires forestiers, des réattributions de bracelets de grands cervidés pourront être étudiées lors des CLC sangliers de décembre en cas de dégâts avérés, notamment afin de prendre en compte les résultats des ICE (dont les IC) dans la gestion des populations.*** »

## 7) Point divers

- CDCFS : 27/09/2016

Thomas CORVASCE fait un point des discussions de la dernière CDCFS.

- Devis nettoyage OCCEY : 2160 € TTC (1800 € HT)

Vote Contre : 0 Abstention : 0

L'Accord est donné avec la réserve que ce soit fait après le 11 novembre

Prévenir M. ALTERIET par date

Thomas CORVASCE demande de voir avec M. BARTHELEMY qui gère les affouages (FOURCAUDOT ?!).

- Devis PSG

Faire enlever les 1044 € et demander un nouveau devis

Objectif : atteindre la moitié

- Apprentie Emeline VERNIER

3 thèmes : ICE, Animations scolaires

- Copieur couleur : nouveau contrat

Vote Contre : 0 Abstention : 0

- ISNEA

Présentation des suivis menés par les services civiques.

## 8) Questions diverses

- Assemblée Générale : salle de Nogent plus disponible à cette date – réservation faite à l'issue de la dernière assemblée non prise en compte

- Thomas CORVASCE annonce qu'il ne veut plus de réunions de pré-AG en 2017.

Elles seront remplacées par des réunions thématiques : Chevreuil en novembre/décembre, sanglier à Dommartin le Saint Père, avenir de la Chasse.

– Thierry MOCQUET demande pourquoi les techniciens ne font pas de contrôle de tir. Charlette CHANDOSNÉ explique qu'ils sont déjà bien occupés et qu'il n'est pas nécessaire de leur mettre des missions en plus le week-end surtout que les chasseurs vont vite prendre l'habitude de les appeler plutôt que l'ONCFS ou l'ONF qui ne sont jamais disponible. Thierry MOCQUET est d'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le Président,

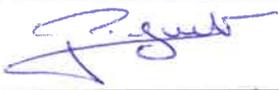
Le Secrétaire,

Les Membres,



**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
**Du 28/09/16**

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
BOLMONT Christian		
CHAVEY Marc		
CHRETIEN Thierry	Excuse	
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé	Excuse	
LHULLIER Patrick		
MENETRIER Pascal		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		



## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 23 novembre 2016



17

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Marc CHAVEY - Hervé LAVENARDE– Mme Nelly GUINDOT – MM. Pascal MENETRIER - Thierry MOCQUET – Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : MM. Thierry CHRETIEN et Ghislain de TRICORNOT.

Le Président ouvre la séance à 18 h 10

Il fait le tour des administrateurs pour connaître leurs impressions sur les populations de sangliers pour les CLC.

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 juillet 2016

Vote Contre : 0                      Abstention : 0  
Le compte-rendu est validé à l'unanimité

### 2) Clôture des comptes 2015/2016

Concernant la contribution dégâts, T. CORVASCE veut revoir et comprendre la différence. En fait le budget avait été fait avec une contribution dégâts à 131 752 € mais il a été revu pour l'Assemblée Générale et il a évolué avec la prise en compte d'attributions cervidés supplémentaires pour atteindre 100 425 €, la différence n'est donc pas significative.

### 3) Affaire ONF/De LAPORTE

La Fédération des Chasseurs de Haute-Marne ne suivra pas la Fédération des Chasseurs de Côte d'Or, surtout qu'il n'y a pas de somme dûe pour la Fédération de Haute-Marne.

### 4) Commission Sécurité

SMS : T.CORVASCE demande que les SMS destinés aux traqueurs délivrent un message avec des recommandations, pas d'interdiction.

Formation sécurité : l'ensemble du Conseil d'Administration est d'accord pour offrir des jalons aux nouveaux permis.

Validation de toutes les propositions :

Vote Contre : 0                      Abstention : 0

### 5) Commission prospective

– Soirée chevreuil :

Réserver la salle communale de Saints Geosmes car P. LHUILLIER et N. GUINDOT ne veulent pas de la salle ADAM réservée à Langres. Ils veulent s'occuper eux-mêmes de cette réservation pour être sûrs

que la salle conviendra. C. CHANDOSNÉ les a alerté sur l'urgence d'avoir la réservation (avant le 1<sup>er</sup> décembre).

- Flexibilité/offre : Bourse aux territoires

## 6) ICE AUBERIVE

Présentation par P. LHUILLIER.

## 7) Point d'actualité

- S. MUSSY demande la participation de la FDC 52 aux automnales 2017.

Il est difficile d'avoir de la visibilité en cette période de l'année peu propice à la disponibilité des bénévoles.

Conclusion : non

- Plan de gestion d'Occey
- 2313 € TTC

Vote Contre : 0          Abstention : 0

Validation à l'unanimité.

- ISNEA
- Nouveau Président : P. MASSENET de la FDC 54

- Journée "Nouveaux Chasseurs" à la Société de Chasse de Lavaux.
- 19 nouveaux permis sont venus le samedi 19 novembre et ils ont été exemplaires.

➤ Prochaine journée le 14 janvier 2017 : T. CORVASCE ne peut pas  
11 février : accord de T. CORVASCE qui coordonnera – à ajouter à la convention

- Commande de matériel
- 49 000.00 €

Vote Contre : 0          Abstention : 0

Validation à l'unanimité

## 8) Questions diverses

- Groupe financement dégâts
- 14 décembre à 18 h00

- Thèse sanglier
- 3 000.00 € de subvention

Vote Contre : 0          Abstention : 0

Validation à l'unanimité

M. CHAVEY alerte sur le risque d'une thèse qui pourrait enfermer la chasse dans une pratique de régulation.

- Poster de CEM 1

Faire diminuer un peu le vert

➤ Prise de décision

T. CORVASCE demande que les listings de saisies réalisations de plan de chasse soient sur l'espace adhérent toutes les semaines.

Vote Contre : 0          Abstention : 0

Validation à l'unanimité

C. CHANDOSNÉ alerte sur les obligations de la CNIL qui considère le côté privé de ces données et donc incite à la réserve quant à la diffusion. T. CORVASCE prend ses responsabilités et impose que le listing soit sur l'espace adhérent. S'il y a des questions d'adjudicataires sur d'autres adjudicataires, T. CORVASCE et P. LHUILLIER s'occuperont de leur répondre.

➤ Clôture de Cirey/prévention

- C. ROBINOT signale les problèmes en rapport avec la prévention sur Cirey et le passage de l'entretien aux chasseurs.
- 400 € du kilomètre – (M. BELATECHE et M. DELAIN du Château de Cirey).
- Echéance rapide : fin décembre pour caler.

➤ Terrain de formations de la FDC 52

P. LHUILLIER explique les possibilités sur RICHEBOURG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président,

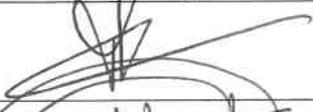
Les Membres,

Le Secrétaire,



**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
**Du 23./.../...16**

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
LHUILIER Patrick		
CHAVEY Marc		
LAVENARDE Hervé		
BOLMONT Christian		
MENETRIER Pascal		
CHRETIEN Thierry		
De TRICORNOT Ghislain	Excuse	
GUINDOT Nelly		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		





## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mardi 21 février 2017

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Hervé LAVENARDE – Thierry CHRETIEN - Ghislain de TRICORNOT - Mme Nelly GUINDOT – MM. Pascal MENETRIER - Thierry MOCQUET – Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusé : M. Marc CHAVEY.

Le Président ouvre la séance à 18 h 30

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 novembre 2016

Vote Contre : 0            Abstention : 0  
Le compte-rendu est validé à l'unanimité

### 2) Budget prévisionnel 2017-2018 et financement des dégâts

Le Président rappelle le fonctionnement du groupe « financements des dégâts » réuni en décembre dernier pour discuter des hypothèses. Le principe est de voir les différentes possibilités de financement des dégâts connus (saison 2015-2016).

T. CORVASCE souligne la part de solidarité qui est toujours importante et surtout le principe d'équilibre de ce tableau où les recettes prévues en 2017-2018 ne doivent pas prévoir de bénéfices mais couvrir les dépenses des dégâts 2015-2016.

Il évoque également une volonté du Conseil d'Administration de proposer une hypothèse qui aide les zones où les dégâts sont nombreux mais où les sangliers ne se tiennent pas (problème principalement des Unités de Gestion proches d'autres départements avec de grands massifs boisés comme la Meuse).

Ainsi le Président propose les 2 hypothèses suivantes :

Pour les 2 hypothèses les bracelets cervidés seront maintenus aux prix de la saison dernière. Le nombre d'attributions en cervidés et sangliers est maintenu identique à la saison 2016/2017.

Hypothèse 1 : le bracelet sanglier est maintenu à 25 € et l'équilibre se fait avec une aide différenciée selon les zones. Trois UG qui ont une contribution dégâts sont évaluées selon les critères de prélèvements (< 2 SAI/100 ha de moyenne sur 3 ans) et de dégâts (> 2.5 € / ha), ce sont Chancenay, Poissons Chevillon et Dhuits Bois Génard. Ces UG seront aidées plus fortement. L'ensemble des minorations permet d'atteindre l'équilibre.

Pour T. CORVASCE, c'est l'hypothèse à valoriser car elle représente la politique fédérale d'aide aux zones à faibles prélèvements et fort dégâts.

Hypothèse 2 : le bracelet sanglier est descendu à 20 € et la minoration de toutes les zones permet d'atteindre l'équilibre.

Validation des hypothèses 1 et 2

Vote Contre : 0            Abstention : 0

La proposition des hypothèses de financement dégâts est validée à l'unanimité

Les 2 budgets prévisionnels ont été établis selon les 2 hypothèses retenues. Ils sont en la possession des administrateurs (cf. p.j.).

M. LAVEY et Charlette CHANDOSNÉ présentent en détail les budgets.

Suite aux différents échanges, les propositions de budgets prévisionnels trouvent l'appui du Conseil d'Administration.

Validation des budgets prévisionnels 1 et 2

Vote Contre : 0            Abstention : 0

Le Président remercie M. LAVEY de sa présence et de son travail avec Charlette CHANDOSNÉ sur le budget.

### **3) Assemblée Générale 2017**

T. CORVASCE fait valider la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale 2017 :

- Date : 22 avril 2017 à 9h
- Lieu : Salle de la Scierie à Dommartin le Saint Père
- Ordre du Jour
  - Rapport moral
  - Rapports financiers et bilans comptables clôturés au 30 juin 2016
  - Fixation des prix 2017/2018
  - Proposition de fixation des dates d'ouverture et de fermeture pour la prochaine campagne 2017/2018
  - Présentation des propositions de budgets prévisionnels 2017/2018
  - Vote des résolutions
  - Rapport d'activité
  - Réponse aux questions reçues (50 adh au moins, question adressée par écrit 20 j avt)
  - Intervention des invités
  - Encouragements, remerciements
  - Questions diverses

Validation à l'unanimité

Médailles :

- M. BROLET Bernard de Laneuille à Rémy proposé par Marc CHAVEY
- M. HUGOT Marcel de Giey sur Aujon proposé par Christian BOLMONT
- M. MAYET Jean-Claude de Joinville proposé par Ange PIGUET

Encouragements :

- Sonneurs du Vallage
- Jean MASSON pour son équipage de vènerie sous terre

### **4) Groupe flexibilité**

Le groupe flexibilité propose de s'orienter vers la facilité de l'accès aux offres.

La proposition est d'adhérer à une association qui a développé un site de mise en relation pour les offres de chasse : une sorte de bourse aux territoires.



Les objectifs sont multiples :

- Flexibilité dans les offres : à la journée / action réduite / échange / découverte ...
- Facilité de contact sans intermédiaire pour réduire les coûts
- Interfaces dynamiques et modernes (pas de gestion FDC)
- Adhésion annuelle : 160 €

L'association s'appelle enviedechasser et le site [www.enviedechasser.fr](http://www.enviedechasser.fr)

Le Conseil d'Administration découvre le site et valide la collaboration ainsi que l'adhésion de 160 € par an.

## 5) **Dossiers en cours**

- Subvention UNUCR :

1 200 € en 2017 (comme l'an passé)

Vote Contre : 0 Abstention : 0

- Adhésion Maison du tourisme :

20 € Vote Contre : 0 Abstention : 0

Accord conditionné à une communication accrue sur le site de la Maison du Tourisme de notre projet d'offres de chasse sur envie de chasser.

- Vente des douilles :

Orienter le montant de la vente pour un achat de colliers ou du matériel pour l'UNUCR

Vote Contre : 0 Abstention : 0

- Demande GIP Parc National :

600 € de participation financière. Vote Contre : 14 Abstention : 0

Un courrier justifiant notre position sera adressé au GIP. Pas de restitution de données et pas d'enquête utilisable.

- BBQ :

Fayl Billot avait demandé mais dans un premier temps le Conseil d'Administration avait refusé. N'ayant aucune autre demande, le Conseil d'Administration accepte de fournir la viande à condition que la société organise tout et fasse la communication de la FDC.

- Participation des élus à Auberive

Samedi

- Denis ROYER
- Ange PIGUET
- Yves SCHMIT
- Pascal MENETRIER
- Thierry MOCQUET

Dimanche

- Nelly GUINDOT
- Corinne ROBINOT
- Christian BOLMONT
- Thierry CHRETIEN

Ghislain de TRICORNOT sera absent.

- Battues nouveaux chasseurs

Battues au Domaine de Lavaux sur 2016/2017 : 2 x 19 nouveaux chasseurs en novembre et février.

Le bilan est favorable pour les jeunes mais il n'y a pas de réelle plus-value pour la FDC.

En 2017/2018 : le partenariat est reconduit à raison de 2 jours par saison.

Vote Contre : 0            Abstention : 0

Charlette CHANDOSNE présente une proposition de l'Ecole de BELVAL dans les Ardennes pour un stage de 4 j pour des chasseurs permettant de les former sur la balistique, le grand gibier et la venaison. Le coût du stage est pris en charge par l'Ecole de Belval, seul le transport est à la charge de la FDC. Une convention pourra être passée entre la FDC et l'Ecole de Belval.

Le Conseil d'Administration semble intéressé et valide le principe d'envoyer un groupe de nouveaux chasseurs intéressés.

Vote Contre : 0            Abstention : 0

La Fédération passera une convention avec l'Ecole de Belval pour y envoyer les volontaires les plus méritants.

- Fondation pour la Protection des habitats : Accord pour 1505 € de don

## 6) Questions diverses

- Position de l'ONF sur la chasse à courre à Arc et aux dossiers cynégétiques en général.

T. CORVASCE explique la situation et lit le courrier de l'ONF adressé à François JEHLE.

Demande de discussion sur la position de la FDC pour défendre l'ensemble des modes de chasse, dont la vènerie, qui est là mise à mal.

Un courrier sera envoyé à la société de Vènerie pour dénoncer ce scandale avec copie à la FNC et il faudra saisir la Direction Générale de l'ONF.

La question est de savoir pourquoi le Président du GIP, Marcel JURIEEN de la GRAVIÈRE ne réagit pas à cette image très négative du Parc en pleine discussion de sa charte.

Définition de notre stratégie :

Courrier au Directeur Général de l'ONF avec copie à Mme le Préfet, Mme le Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, M. le Président des Parcs Nationaux, pour dénoncer l'attitude inacceptable de l'ONF local.

Bien argumenter : densité, succession d'évènements qui devient insupportable

Contactez le Président de la FNC et Michel THOMAS, Président de la FDC 55.

Demande d'être considéré comme un partenaire et non comme un simple exécutant.

- Plan de chasse

Demande de plan de chasse :

- Faire un protocole et non un tableau
- Obliger au respect des dates pour la DDT

- A. FIGUET - Massif 22 (POLICE/GUILMINOT) demande que la deuxième attribution soit faite plus tard (en janvier).

Pour T. CORVASCE, il faut tenir compte de l'ensemble du département et peu d'adjudicataires manifestent le besoin de se décaler. M. GUILMINOT veut décaler car il commence tard à chasser.

Décision du Conseil d'Administration : pas de décalage de la 2<sup>ème</sup> attribution.

- Format rectangle - panneau sécurité – voir plus petit

- Salon de la nature à Châteauvillain

Retour à la date initiale du dernier week-end d'août (26/27).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Président,

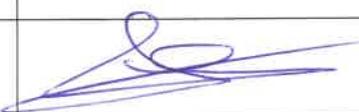
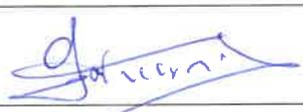
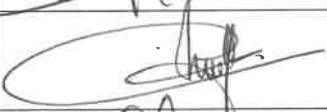
Les Membres,

Le Secrétaire,



**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
**Du 21./..02/..17.**

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
BOLMONT Christian		
CHAVEY Marc		
CHRETIEN Thierry		
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé		
LHUILIER Patrick		
MENETRIER Pascal		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		





## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 5 avril 2017

**Présents** : MM. Thomas CORVASCE - Marc CHAVEY - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Hervé LAVENARDE – Thierry CHRETIEN - Ghislain de TRICORNOT - Mme Nelly GUINDOT – M. - Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

**Excusés** : MM. Pascal MENETRIER et Thierry MOCQUET.

Le Président ouvre la séance à 18 h 50

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 février 2017

Vote Contre : 0            Abstention : 0  
Le compte-rendu est validé à l'unanimité

### 2) Assemblée Générale

#### a) Résolutions

Thomas CORVASCE présente les résolutions pour l'Assemblée Générale 2017

#### Résolution 1 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Fédération des Chasseurs et les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2016 approuve lesdits rapports et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2016, lesquels font apparaître un déficit de - 110 308 € (+ 62 752 € Serv Général, - 174 818 € Serv Dégâts).

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

**Vote Contre : 0            Abstention : 0**

#### Résolution 2 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter les différents résultats de la façon suivante :

#### Pour le Service Général :

Affectation de l'excédent du 30/06/2016 aux Réserves de Gestion : 62 751.57 €  
Diminution des Réserves de Gestion et augmentation des Réserves Immobilisées : 66 995.57 €  
Diminution des Réserves du Projet Associatif et augmentation des Réserves de Gestion : 52 753.33 €

#### Pour le Service Dégâts :

Affectation de la perte du 30/06/2016 aux Réserves Dégâts : - 174 817.83 €  
Diminution des Réserves de Gestion et augmentation des Réserves Immobilisées : 16 284.35 €

**Vote Contre : 0            Abstention : 0**

Demande que Charlette CHANDOSNÉ précise pour les immobilisations à quoi cela correspond (achat Toyota pour le service dégâts)

### **Préambule à la résolution 3 :**

La réserve pour « Projet associatif » votée en AG du 26/04/2014 est de 300 000 € sur 3 ans pour un nouveau Projet Associatif lié à la mise en œuvre des actions du nouveau SDGC :

- Recrutement de nouveaux chasseurs
- Aménagement du territoire
- Communication / renforcement du service adhérent

Au bout des 3 années, environ 100 000 € ont été investis.

### **Résolution 3 : Projet Associatif**

Le SDGC ayant été signé tardivement et la mise en œuvre de ses actions repoussées, le Conseil d'Administration propose de prolonger, jusqu'à la fin du SDGC soit la saison 2021/2022, l'enveloppe financière affectée en réserve au projet associatif.

**Vote Contre : 0      Abstention : 0**

### **Préambule résolution 4 :**

#### **Projet de nouveau terrain du permis de chasser**

##### *Présentation du projet :*

Le terrain actuel du Val Barizien a une contrainte de temps d'occupation (liée aux nuisances sonores) qui bloque le recrutement de nouveaux chasseurs.

-> difficultés pour faire passer tous les candidats au permis de chasser en 4 sessions d'avril à septembre.

Proposition d'aller sur les terrains de la zone d'activités de Semoutiers et de refaire le terrain de permis de chasser sans contrainte.

### **Résolution 4 :**

#### **Projet de nouveau terrain du permis de chasser**

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à réaliser le transfert du terrain du permis de chasser (actuellement situé au Val Barizien) et lui donne l'autorisation de procéder à toutes les opérations d'échange, de vente et d'achat de terrain, de constructions et d'aménagements des infrastructures afférentes.

**Vote Contre : 0      Abstention : 0**

#### **Présentation du projet de construction d'un cynétir**

##### *Le Cyné'tir un stand de tir indoor nouvelle génération :*

Le Cyné'tir (contraction de cynégétique tir) est un cinéma de tir où le chasseur s'entraîne sur un écran situé à 25 mètres du poste de tir. Les animaux y défilent en grandeur nature. Les scènes projetées correspondent à des images filmées aux postes de battues. L'impact des balles est visible sur l'animal tiré.

L'entraînement du chasseur aux tirs en battue se fait avec son arme de chasse et ses munitions.

Cet entraînement aux munitions réelles est très proche des conditions naturelles avec le recul de l'arme et le bruit.

Le stand servira à la formation des futurs chasseurs ainsi qu'à l'entraînement des chasseurs (formations sécurité). Il pourra également servir d'atelier découverte pédagogique pour les non-chasseurs (tir laser).

#### Plan de financement prévisionnel

✓ Dépenses prévisionnelles :

- Construction = 900 000 €

(dont 150 000 € spécificités intérieures : ventilation / habillage sols, plafonds, murs)

- Technologie = 182 000 €

✓ Recettes prévisionnelles :

- Eventuelle vente de la Forêt d'Occey

(valeur estimée par le Cabinet d'Experts Forestiers à 834 694 €)

- Éventuelle mobilisation des placements
- Éventuel emprunt bancaire

#### Fonctionnement

Recettes : cout d'utilisation 100 €/h = heures de formation aux chasseurs et location à d'autres organismes (armées, sécurité ...) estimation à 20 000 € / an

Charges : charges de fonctionnement (électricité, eau, fournitures, taxes, salaire...) estimation à 50 000 € / an hors amortissement

#### Résolution 5 :

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à étudier et à réaliser un projet de construction d'un cynétir et lui donne l'autorisation :

- de procéder à l'éventuelle vente de la Forêt d'Occey,
- de mobiliser éventuellement les placements
- de contracter éventuellement un emprunt
- de demander éventuellement des subventions

pour financer l'opération.

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 1 (CR)**

Pour information, l'activité commerciale se justifie jusqu'à 61000 € sans imposition et dédouanement de TVA – au-delà l'activité est soumise à l'imposition.

Corinne reste sceptique sur l'équilibre financier.

Thomas CORVASCE ne veut pas s'inscrire dans une activité commerciale mais faire de la formation, de la pédagogie et de la location ce qui n'engendre pas d'exigence de rentabilité.

Ce ne sera pas un gouffre financier (crainte de Corinne ROBINOT que ce soit un gouffre financier entre l'investissement et le fonctionnement). Pour elle, il faudra vendre un nombre d'heures considérables pour obtenir suffisamment de recettes.

Hervé LAVENARDE demande quel sera le nombre d'heures à vendre pour payer le fonctionnement.

Thomas CORVASCE explique que l'on ne pense pas à la rentabilité lorsque l'on accepte des actions comme le permis à 1 €.

#### Remarque de Yannick LAVEY :

La forêt n'est pas amortissable, donc la valeur reste. Par contre avec le cynétir, il y aura un amortissement tous les ans sur les comptes et les réserves seront rapidement mangées - 50 000 €, - 100 000 €.

### **b) Proposition dates d'ouverture et de fermeture**

Marc CHAVEY souligne que si le mercredi sans chasse est passé au vote, les chasseurs voteront sûrement contre. Les troupes ne sont pas forcément pour la chasse du mercredi.

C'est pourquoi Thomas CORVASCE propose de passer les dates avec le mercredi chassé et de négocier pour ouvrir la porte au mercredi chassé.

Faire quelques modifications de présentation pour l'AG

Vote Contre : 0            Abstention : 0

### **c) Question officielle**

Thomas CORVASCE lit la question officielle qui concerne les petites sociétés autour du Val souhaitant pouvoir utiliser leurs bracelets non réalisés pour effectuer des tirs au printemps de mars à mai. Il propose d'avoir une réponse réglementaire.

Marc CHAVEY souligne qu'il y a un réel problème sur le massif du Val, c'est un véritable sacerdoce que de faire de la prévention pour les petites sociétés.

Thomas CORVASCE demande à Charlette CHANDOSNE de voir avec Maître LAGIER la réponse adéquate réglementaire.

### **d) Contribution dégâts**

Charlette CHANDOSNE explique que le dossier en possession des administrateurs a été mis à jour avec les derniers chiffres de dégâts 2015/2016 qui sont donc définitifs après le paiement des dossiers maïs et tournesol. Ce qui a modifié un peu le tableau et donc la contribution dégâts présentée en Conseil d'Administration de février.

Ces 2 propositions mises à jour sont validées pour une présentation en AG.

### **e) Présentation du film de Nicolas VANIER**

Les membres du Conseil d'Administration sont d'accords pour que la Fédération contribue à la promotion de ce film en diffusant les 2 petits films lors de notre Assemblée Générale notamment.

## **3) Problématique ONF**

Thomas CORVASCE revient sur le contexte difficile avec l'Office National de Forêts.

Suite à différents points, le dialogue s'est crispé :

- SDGC : vote négatif malgré les demandes satisfaites pour beaucoup (comme les densités en zones sensibles ou la réattributions exceptionnelles en décembre)
- La demande uniquement plan de chasse qui exclut les chasseurs et la Fédération des Chasseurs dans la gestion
- Le Plan Régional Forêt Bois et la pression sur les plans de chasse et leur action sur les CDCFS
- Refus de la chasse à courre pour le week-end Grande Meute

La 1<sup>ère</sup> rencontre avec Madame le Préfet s'est plutôt mal passée. Thomas CORVASCE était en attente du courrier de réponse du Directeur Général de l'ONF. Mme le Préfet n'a pas vraiment entendu le pourquoi de notre mécontentement, se focalisant uniquement sur la volonté de la Fédération de ne plus dialoguer.

La 2<sup>ème</sup> rencontre était plus calme avec Madame le Préfet concernant les demandes de la Fédération des Chasseurs comme l'abandon de la demande unique de plan de chasse en Forêt Domaniale et la mise en place de réelle concertation et partage des données pour la mise en œuvre des zones à enjeux au niveau régional.



Thomas CORVASCE a insisté sur le fait qu'il fallait avoir des données pour mettre une classe en zone à enjeux du PRFB et sinon il faut se pencher sur la mise en œuvre des ICE pour avoir des chiffres acceptés.

Le Président a reçu une fin de non-recevoir car l'ONF refuse de bouger sur ces 2 points.

En CDCFS, il y a eu vote lors des réclamations où l'ONF demandait une augmentation. Sur 17 réclamations, seulement 3 décisions favorables pour l'ONF.

#### 4) Dossiers en cours

##### a) Terrain du permis

Un rappel est fait sur la localisation et la démarche avec l'Agglomération de Chaumont et le Conseil Départemental.

Le Conseil d'Administration est d'accord pour faire un échange ou vendre. L'idée d'échanger la partie « haute » (avec la partie boisée) à l'Agglo ou au Conseil Départemental avec le terrain de Semoutiers et vendre la partie « basse » proche de Monsieur BRANDT (qui nous a indiqué être acheteur) pour reconstruire les installations du permis de chasser, trouve un écho favorable auprès de tous les administrateurs.

Cette solution sera donc défendue devant les interlocuteurs par Patrick LHUILLIER, qui représentera le Conseil d'Administration dans ce dossier.

##### b) Cynétir

Des échanges ont eu lieu lors des discussions sur les résolutions.

##### c) MMA Assurances

Thomas CORVASCE présente le bilan de la 1<sup>ère</sup> année : 525 adhérents (+ 13,14%), 819 chiens assurés (+74,8%), des primes encaissées de 32 664 € (+16,17%), les sinistres réglés s'élèvent à 47 647,93 €. La compagnie MMA est d'accord pour une reconduction de l'assurance (prix, garanties et franchise).

Thomas CORVASCE propose de détailler le bilan dans la présentation de l'Assemblée Générale. Les membres du Conseil d'Administration se sont prononcés pour la reconduction avec une éventuelle participation de 10 000 €.

Vote Contre : 0          Abstention : 0

##### d) Subvention concours de rapprocheurs AFACC

Thomas CORVASCE explique que l'AFACCC 52-88 a organisé le concours de rapprocheurs. La FDC 52 a soutenu l'organisation lors de l'exposition d'Auberive notamment en prenant en charge les repas des juges et en allouant une subvention de 300 € aux sociétés qui acceptaient d'ouvrir leur territoire. Toutefois ce type d'organisation demande de nombreuses dépenses et l'AFACCC sollicite donc la FDC pour une subvention. Thomas CORVASCE propose 350 €.

Vote Contre : 0          Abstention : 1 (T. CORVASCE) en tant que membre AFACC

##### e) Assemblée Générale 2018

Charlette CHANDOSNE propose de caler la date au 21 avril 2018 à NOGENT.

## 5) Questions diverses

- Point sur l'exposition de Trophées d'AUBERIVE :

- Beaucoup de monde, 5000 visiteurs.
- Problème de restauration – changement pour 2018
- Environ 80 cerfs adultes – 41 % de biches et selon Christian BOLMONT, plus de vieux cerfs 305 (330 l'an passé)

- Taille haie sur tracteur

Thomas CORVASCE explique que les haies implantées depuis de nombreuses années par la FDC commencent à nécessiter du matériel spécifique pour l'entretien. Il propose d'acheter un taille haie qui se monte sur un tracteur. L'achat se ferait à 50 % par la FDC et à 50% par le GIC du Sud Haut-Marnais (où il y a la grande partie des haies). Le matériel appartiendrait à la FDC.

Le matériel serait mis à disposition pour les adhérents en contrat de services sous forme de convention avec une caution conséquente (1 000 €) et Christophe THIVET gérerait le parc matériel. La FDC serait en charge de cette gestion de prêt et de l'entretien.

Hervé LAVENARDE propose que le prêt soit proposé uniquement aux adhérents qui ont planté des haies.

T. CORVASCE prévoit une remorque pour le transport.

Le Conseil d'Administration valide l'achat qui s'élève à environ 4 000 €.

- Terrain du Val Barizien

T. BRANDT a envoyé un courrier indiquant qu'il propose 103 000 € pour racheter le terrain si la FDC vend.

- Retour courrier FNC concernant la motion du tir du blaireau dès le 1<sup>er</sup> juin

Le Conseil d'Administration de la FNC a approuvé et Maître LAGIER travaille à la modification

- Sur le Cerf

Suite à des échanges avec Sylvain MUSSY de l'ADCGG, Thomas CORVASCE propose de voir si l'on peut organiser une demi-journée de formation sur le cerf pour améliorer les prélèvements sans pour autant en arriver au Brevet Grand Gibier (plus lourd à passer). Il propose également d'étudier avec l'ADCGG les zonages actuels sur le qualitatif et le quantitatif.

- Présence des administrateurs à l'AG : tous. Participation au déjeuner : tous sauf G. de TRICORNOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

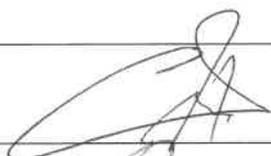
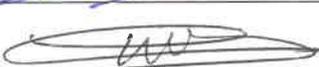
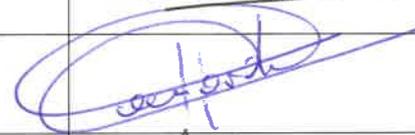
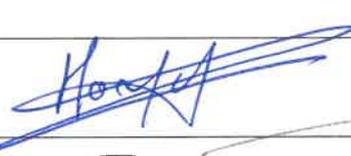
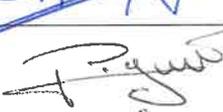
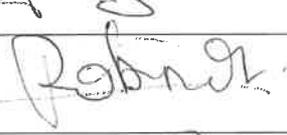
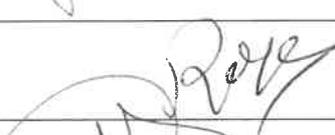
Le Président,

Les Membres,

Le Secrétaire,

**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
Du 05./04./17.

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
BOLMONT Christian		
CHAVEY Marc		
CHRETIEN Thierry		
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé		
LHULLIER Patrick		
MENETRIER Pascal	excusé	
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		





## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mardi 27 juin 2017

**Présents** : MM. Thomas CORVASCE - Marc CHAVEY - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Hervé LAVENARDE – Thierry CHRETIEN - Ghislain de TRICORNOT - Mme Nelly GUINDOT – M. Pascal MENETRIER - Thierry MOCQUET - Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Le Président ouvre la séance à 18 h 50.

T. CORVASCE dans son allocution d'ouverture souhaite enfoncer le clou sur certaines actions comme la féminisation et il souhaite voir aboutir les dossiers en cours même si pour l'instant ceux-ci avancent bien.

### 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 avril 2017

Vote Contre : 0            Abstention : 0  
Le compte-rendu est validé à l'unanimité

### 2) Prospective

#### • Bourse aux territoires

Charlette CHANDOSNÉ propose de faire évoluer la visibilité du site [www.enviedechasser.com](http://www.enviedechasser.com) pour attirer les demandes de chasse à l'approche notamment.

Il a été proposé par le groupe prospective d'acheter des noms de domaines (10 à 20) : approche, approche Haute-Marne,

Dans le prochain Chasseur Haut-Marnais, il pourrait être fait un article avec les chiffres sur la visibilité des offres afin d'attirer des territoires. Il pourra être ajouté que pour toutes informations, il faut contacter les administrateurs.

Il y a aujourd'hui 12 annonces, T CORVASCE propose de contacter les adjudicataires et voir pour trouver quelqu'un qui apporte un témoignage.

Faire un relais avec Facebook et twitter.

Charlette CHANDOSNÉ présente également un projet de la Communauté de Communes Meuse Rognon qui souhaite aider au développement de l'activité cynégétique dans un but de « tourisme chasse » sur son territoire.

La volonté de Monsieur GODARD, Vice-Président de la CCMR et chasseur, est de permettre via l'Office de Tourisme Meuse Rognon de mettre en relation chasseur et territoire et d'offrir également le lien vers les gîtes ou les lieux de restauration.

Après discussion lors d'une réunion avec Monsieur GODARD et Thierry MOCQUET, administrateur du secteur, il a été évoqué des points incontournables :

- La signature d'une convention de partenariat entre la CCMR et la FDC pour cadrer les rôles de chacun.
- Ce service doit rester gratuit aussi bien pour le chasseur que pour le territoire

- Il faudra obligatoirement passer par le site [www.enviedechasser.com](http://www.enviedechasser.com)
- Ne pas s'orienter vers des packs tout compris ou des offres type « ACTEON »
- Les échanges et la décision restent entre le chasseur et le détenteur de droit de chasse, l'Office du Tourisme comme la CCMR n'intervient pas dans les tractations
- Faire un courrier commun aux détenteurs de plan de chasse pour les informer de la démarche et demander s'ils veulent vendre un bracelet d'approche chevreuil à prix unique de 150 €

Par rapport au projet de la CCMR, il y a accord du Conseil d'Administration pour un courrier co-signé à envoyer aux adjudicataires.

• **Foire de Saint Dizier**

Le retour n'est pas satisfaisant.

La décision de stopper notre participation à la foire et être plutôt présent à la fête de Sainte Catherine en faisant un BBQ devant la vitrine d'un armurier. Le lycée hôtelier ferait les animations « viande de gibier ».

• **BBQ à Fayl Billot**

Il y a eu des problèmes avec l'organisation, pas avec Gilles HUGUET.

La décision est de ne pas recommencer.

T. CORVASCE demande de prévoir un courrier par rapport à la façon de faire, voir qui dans l'organisation a posé problème.

• **Projet perdrix GIC du SUD HAUT-MARNAIS**

La volonté du projet est de soutenir le petit gibier. Le biotope est présent et l'objectif est de maintenir des bandes enherbées grâce au projet déposé au Conseil Régional Grand Est pour financement.

IL faudra bien faire attention aux dates de fauche : soit au 1<sup>er</sup> mars et interdit après  
soit après le 15/07 – 01/08

La proposition de budget présentée s'élève à un maximum de 13 824 € sur 3 ans

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 1** de T. CORVASCE concerné par le projet

• **Cynétir/cinématir**

Une note synthétique comparative est distribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Charlette CHANDOSNÉ la présente en expliquant les avantages et les inconvénients de chaque projet.

	CYNETIR	CINEMATIR
<b>Système</b>	Projection d'un film réel de scène de chasse	Projection d'une image réelle de fond avec un animal de synthèse
<b>+</b>	réalisme des scènes, ambiance et bruit qui nous mettent dans l'action	Possibilité de mises en scènes spécifiques avec nos propres photos et nos propres scénarii (ex sécurité avec une ligne de postée, un route, un parking et des voitures ou permis)
<b>-</b>	Pas d'adaptation des films (films fournis)	Pas le réalisme d'un film (sous 1 an nouveau graphisme des animaux et arbres insérés)

	CYNETIR	CINEMATIR
<b>Retour chasseur</b>	Image stoppée et localisation de l'impact de la balle	Localisation du point de visée, de l'impact de la balle, de la trajectoire de l'arme et possibilité d'analyse selon les calibres
+	ludique, réaliste (bruit et recul)	Pédagogique car analyse de la trajectoire et du tir Pratique pour corriger ses tirs et appréhender son arme (calibre et balle)
-	Pas d'analyse du tir et pourquoi on a réussi, loupé ou blessé	Pas le ressenti du tir réel avec le recul
<b>Encadrement</b>	Personne habituée pour la manipulation des armes Personne habilitée par rapport aux ventes des munitions	Personne avec des notions de chasse, de balistique si on veut ajouter du conseil
	Attention à la responsabilité car tir réel	Moins de dangerosité
	182 000 € achat technologie 900 000 € bâtiment  maintenance 3 600 € / an + matériel tous les 10 ans	75 000 € achat technologie salle classique (mur blanc de 8m de long x 3m de haut)  maintenance 2 500 €/ an
	Spécificité du bâtiment (blindage, aération, armurerie ...) Non utilisable pour une autre utilisation	Pas de salle spéciale Utilisation éventuelle pour une salle de réunion On peut recréer un cadre végétalisé
<b>Divers</b>	Initiation à la manipulation d'une arme	Utilisation pour l'entraînement au permis de chasser en créant les différents pas de tir et les situations (tir plateau rouge ou noir, tir sanglier courant ....)  Apprentissage du tir pour des jeunes ou des personnes qui craignent une arme (compléter avec un tir réel sur le terrain du permis, plateau ou sanglier))  Plus facile pour une découverte (ex non chasseur d'un comité d'entreprise)

Patrick LHUILLIER et Corinne ROBINOT exposent leur point de vue et leur ressenti, ayant été tester le cinématir. Il y a de réels avantages au cinématir par rapport au cynétir car le chasseur peut se former et s'entraîner (analyse du tir très précise). Le fait qu'il n'y ait pas de tir réel peut permettre à des personnes qui craignent les armes, de manipuler et tirer avant de tirer à balle réelle. Pour P LHUILLIER, ce nouveau procédé est complémentaire du cynétir mais ne peut le remplacer car le tir réel est important.

Des échanges ont lieu sur le fait que le cinématir pourrait être complété

T. CORVASCE demande l'avis de Charlette CHANDOSNÉ. Elle précise que même si le cynétir est intéressant et ludique, le cinématir semble, pour elle, répondre mieux aux attentes des chasseurs et de la Fédération (possibilité de mises en scène sécurité, d'adaptations à différentes situations, encadrement simplifié car il n'y a pas de risque et donc une gestion plus simplifiée pour la FDC).

T. CORVASCE propose de recueillir l'avis des chasseurs : soirée avec présentation des deux projets. Il demande également que Patrick LHUILLIER et Charlette CHANDOSNÉ rencontre l'ADCGG et Franck TURPIN pour discuter de leurs projets et des liens possibles avec celui de la FDC.

• **Terrain**

Note synthétique : notre terrain ou leur terrain pour T. CORVASCE  
Appel aux devis pour le maitre d'œuvre

### 3) Contentieux

Pour information, Charlette CHANDOSNÉ présente les dossiers en cours.

### 4) ISNEA

Bilan financier et technique

- Suivis réalisés

Cf fiche bilan

- Cout : **environ 3 100 €** (Budget prévu 2 800 €)

Logement à Langres : 3 200 € Aide état : 200 € / mois soit 1 600 €

Rembt Frais km : 1 500 €

T CORVASCE propose au Conseil d'Administration de s'exprimer sur la suite à donner. Il propose de reconduire le principe sur 2017/2018 avec le même budget de 3 000 €.

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 0**

### 5) Parc National

P. LHUILLIER présente l'évolution de la charte et les discussions en cours. Le projet de charte est distribué à l'ensemble des membres.

T. CORVASCE souhaite faire le point avec le groupe chasseurs pour avoir son avis avant d'envisager la suite.

### 6) Points d'actualité

**Demande de subventions**

Club du Rouge S. MUSSY : 200 €

TAN de M. AEBERHARD : 300 € maximum

**Vote Contre : 0      Abstention : 0**

**Changement des véhicules**

Les Kangoo CK188RL et CK177RL commencent à avoir des frais. Il avait été prévu dans le budget prévisionnel 2017/2018 de changer un Kangoo (le second sera gardé pour servir notamment aux services civiques) et d'acheter 2 autres véhicules permettant notamment les comptages.

Il est proposé d'acheter 2 Dusters 4x4 d'une valeur de 20 200 € par véhicule avec attelage, roue de secours et tapis caoutchouc.

Vote Contre : 0

Abstention : 1 de P. MENETRIER

### 7) Protège permis

C. CHANDOSNÉ présente le projet de protège permis.

Quelques remarques sur le visuel : Remplacer le sanglier par le chevreuil et simplifier l'angle de 30 °.

Le Conseil d'Administration opte pour le modèle le moins cher afin de l'offrir à tous les chasseurs. Le format devra permettre de mettre le permis vert, le nouveau permis, le carnet bécasse et le carnet d'ouverture, le tout en 4 volets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président,

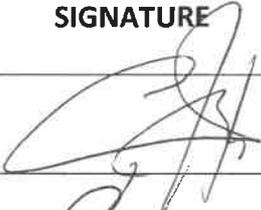
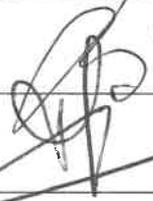
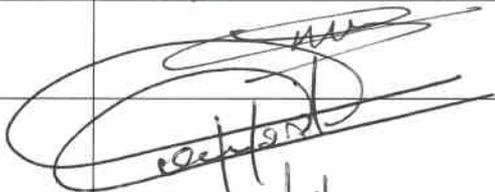
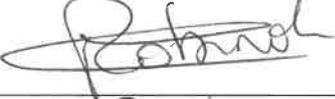
Les Membres,

Le Secrétaire,



**Conseil d'administration**  
**Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne**  
**Du 27.1.2017**

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
BOLMONT Christian		
CHAVEY Marc		
CHRETIEN Thierry	ABS excusé	
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé		
LHUILIER Patrick		
MENETRIER Pascal		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		

